

1. Indice de Végétation (NDVI : *Normalized Difference Vegetation Index*)

La phase de senescence de la végétation se poursuit à la deuxième décennie du mois d'octobre sur l'ensemble du territoire national, plus particulièrement au nord, au centre et au sud-est du pays (Figures 1a, 1b et 1c). Cette décennie est marquée par l'enregistrement de pluies dans les régions de Saint-Louis, Matam, Louga, Thiès, Kaolack et Kédougou (ANACIM, 2025). Ces dernières pourraient engendrer des pertes post-récoltes et dégrader la qualité du pâturage ou l'assécher par pourrissement.

De plus, à l'exception du département de Dagana en zone pastorale (Figure 2c), les profils NDVI des départements de Bambey et Fatick en zones agricoles montrent une tendance à la hausse des valeurs du NDVI due probablement aux quantités de pluies enregistrées durant ces deux décades dans ces zones (Figures 2b et 2c).

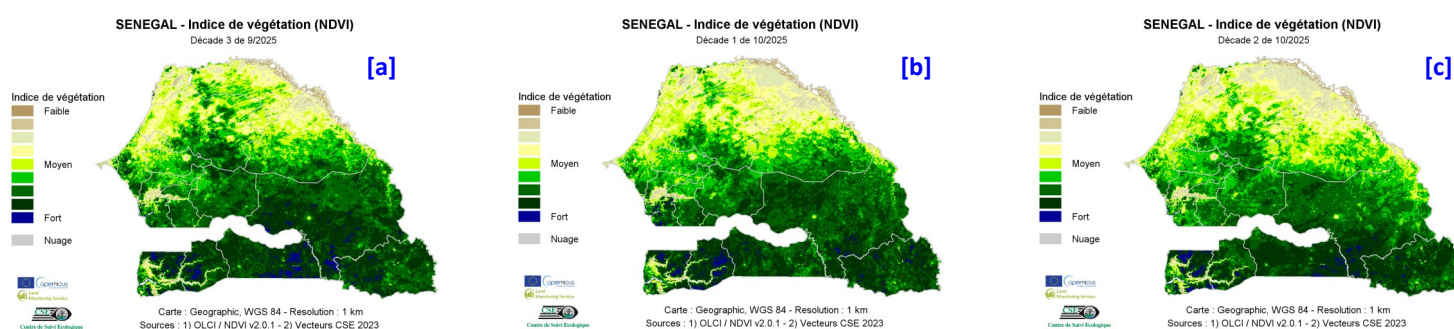


Figure 1 : Cartes du NDVI de (a) la troisième décennie du mois de septembre, (b) la première décennie et (c) la deuxième décennie du mois d'octobre 2025

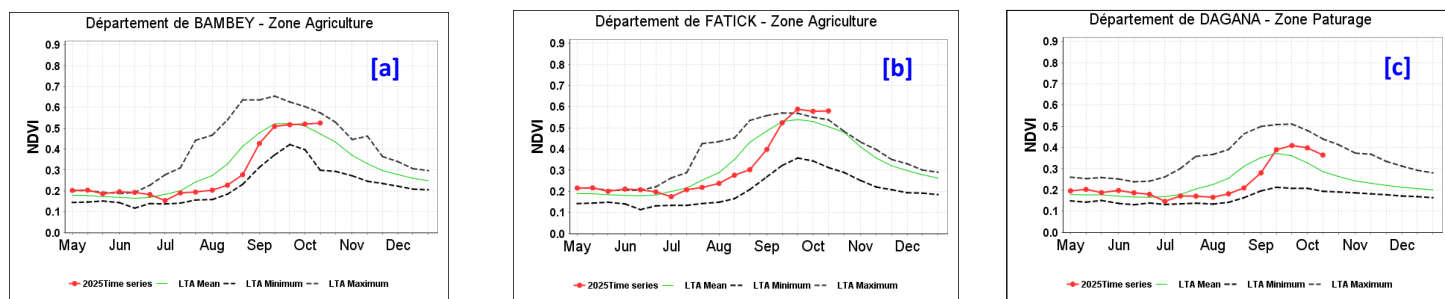


Figure 2 : Evolution du profil du NDVI dans les départements de (a) Bambey, (b) Fatick (zones agricoles) et (c) Dagana (zone pastorale)

2. Anomalies de croissance de la végétation (VCI)

Les conditions de croissance de la végétation à la deuxième décennie du mois d'octobre se sont améliorées sur une bonne partie du territoire national notamment au centre et nord du pays (Figure 3c) comparées aux décades précédentes (Figures 3a et 3b). Elles restent néanmoins défavorables au sud du pays (Casamance) et dans le département de Podor.

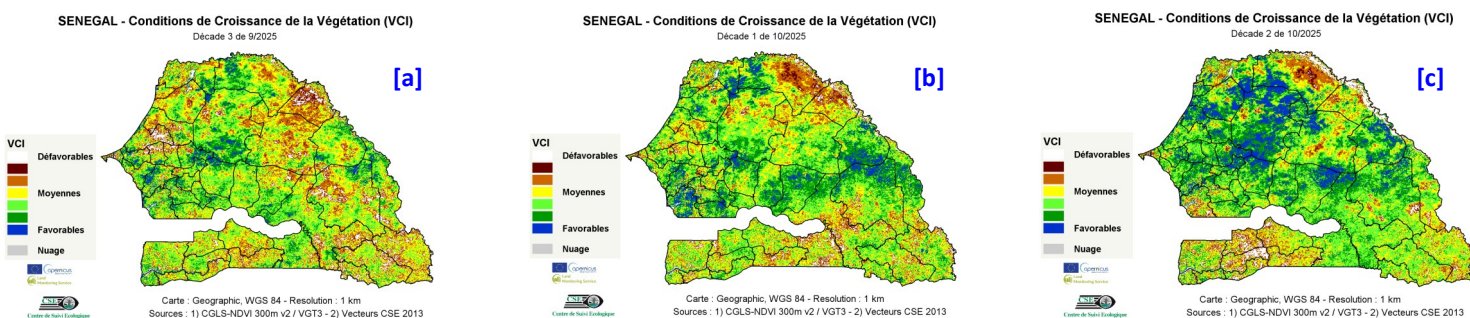


Figure 3 : Cartes du VCI de (a) la troisième décennie du mois de septembre, (b) la première décennie et (c) la deuxième décennie du mois d'octobre 2025